

**Discours du préfet**  
**Cérémonie des vœux conjoints**  
**09/01/2020**

*NB : seul le prononcé fait foi*

Madame et Monsieur les Députés, Monsieur le sénateur, M. le Président du Conseil départemental, Mesdames Messieurs les membres du Conseil départemental, Mesdames Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs les présidents des intercommunalités, Mesdames Messieurs les chefs des services de l'État et des collectivités, Mesdames Messieurs les chefs d'entreprises et représentants des fédérations et associations, Mesdames, Messieurs.

Avant de commencer mon propos, je souhaite tout d'abord remercier Monsieur le maire du Pouzin pour son accueil dans sa dynamique commune, porte d'entrée de notre département.

Je tiens évidemment à saluer chaleureusement le président du Conseil départemental, Laurent UGHETTO, avec qui je suis toujours aussi heureuse de partager les vœux communs aux forces vives du département. Ce moment est plus qu'un symbole : C'est la traduction d'une ambition commune et d'une manière de travailler, respectueuse de chacun mais tournée vers la réussite collective des projets ardéchois.

À un moment où d'aucuns se plaisent à évoquer une possible fusion Drôme-Ardèche allant soi-disant dans le sens de l'histoire, la proximité, maître mot de nos relations me semble être la meilleure des réponses à apporter.

Je tiens ensuite à saluer chacun d'entre vous qui vous, êtes déplacés, pour venir à cette cérémonie. Vous voir tous réunis ici nous rappelle avec force le sens des mots solidarité et fraternité. Loin d'être de simples concepts, ils sont la base du vivre ensemble de notre pays nous permettant de relever les nombreux défis qui se présentent à nous. En ce cinquième anniversaire des attentats de 2015, c'est en se réappuyant sur le pacte Républicain et le vouloir vivre ensemble que nous rendrons le mieux hommage à la mémoire de ceux dont la vie a été fauchée par le fanatisme et l'obscurantisme.

\*

\*       \*

Je pense que nous en conviendrons tous sans peine, 2019 a été une année **exceptionnelle** à tous les points de vue. *Annus horribilis*, pourrais-je dire si mon ascendance irlandaise ne m'empêchait de citer une reine anglaise.

Plus sérieusement, rarement le département de l'Ardèche aura été aussi rudement impacté par des catastrophes naturelles en 2019. Y ont répondu une réactivité intense et immédiate des différents services de l'État et de ceux des collectivités locales. En premier lieu bien sûr, le séisme du 11 novembre dernier. D'une magnitude de 5,4 il est le plus important qui ait touché la métropole depuis plus de 50 ans. Au-delà de l'opération de secours qui a nécessité une implication et un sens du devoir exceptionnel des sapeurs-pompiers ardéchois et nationaux à qui je tiens une nouvelle fois à adresser ma plus profonde reconnaissance, la reconstruction nécessitera un accompagnement sur le long terme de l'État, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du territoire.

Je veux vous assurer que la présence de l'État, qui s'est manifestée dès les premières secondes après la catastrophe, sera durable et indéfectible. L'État s'investit et continuera à s'investir à tous les niveaux pour cet accompagnement. Mais hélas, le tremblement de terre n'est que le point d'orgue d'une longue liste de dérèglements naturels. Vous me permettez de citer la chute de neige d'une ampleur inédite 3 jours après le séisme et dont le département porte encore les stigmates. Plus de 55 000 foyers ont ainsi été privés d'électricités et de moyens de communication pendant plusieurs jours. Les feux de forêts particulièrement violents et nombreux de cet été ; la grêle du mois de juin ; les deux épisodes de canicule ou encore l'épisode de sécheresse hors norme qui a impacté les agriculteurs et a occasionné de nombreux dégâts bâtimentaires sous l'effet de la rétractation des sols. Hormis l'invasion de sauterelles, ce département a connu plusieurs des plaies d'Égypte.

N'ayons pas peur de le dire, 2019 a été une année particulièrement difficile pour nous tous. Nous aurions pu nous laisser abattre, mais nous avons fait nôtre la phrase du philosophe Alain : « Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ».

Des choses positives ont aussi coexisté. Au cours de cette année, après les manifestations des gilets jaunes, a eu lieu le Grand Débat National sur l'ensemble du territoire et qui, en Ardèche, s'est traduit par 70 réunions, 71 600 contributions, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale pour notre strate. Plusieurs semaines d'échange démocratique permettant d'aborder rationnellement et lucidement la réalité du vécu des Français dans de multiples domaines.

En a découlé un mouvement de réforme de l'administration soucieuse d'améliorer l'accessibilité des services publics sur tous les territoires et l'élaboration d'une stratégie permettant de redynamiser les plus éloignés d'entre eux afin de garantir l'égalité de traitement à tous les usagers.

La loi « engagement et proximité » a entériné la volonté du Président de la République de lutter contre l'antique volonté jacobine de vouloir toujours tout recentrer.

En matière d'accès aux soins, 2019 a vu la mise en œuvre de la stratégie « Ma Santé 2022 » en Ardèche par la signature de 2 conventions de « Mise à disposition d'infirmiers Sapeurs-Pompiers formés aux Protocoles infirmiers de soins d'urgence » qui se veulent complémentaires au maillage médical dans les bassins de vie où l'offre de soins est la plus éloignée. Simultanément, 3 nouveaux projets de Maison de Santé à Chomérac, au Pouzin ou encore à Coucouron sont venus s'ajouter au 16 Maisons de Santé déjà présentes en Ardèche.

Ensuite, le déploiement de la télémédecine, domaine dans lequel l'Ardèche est pionnière dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil s'avère déterminant pour préserver nos aînés, résidant dans des EPADH, de déplacements inutiles et anxiogènes vers les urgences. Au-delà de l'apport médical évident de la télémédecine, elle est aussi un formidable moteur pour la modernisation du département et le déploiement de la fibre qui répond à la volonté du chef de l'État, d'apporter à tous, ce service indispensable au développement et à la cohésion des territoires. L'État soutient massivement cette lutte contre les « zones blanches » à travers l'investissement de 147 millions d'euros pour les départements de l'Ardèche et de la Drôme avec l'objectif de raccorder d'ici 3 ans 97% de la population des deux départements soit 339 communes pour la seule Ardèche.

Toujours dans le souci d'améliorer l'accès aux services publics et conformément à la démarche initiée par le ministre de l'Action et des comptes publique, Gérard DARMANIN, en juin 2019, j'ai élaboré en concertation avec le Directeur de Finances Publiques en Ardèche un projet de Nouveau réseau de proximité des Finances Publiques en Ardèche.

Cette démarche vise d'une part à renforcer la présence de la DDFIP sur le territoire en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers et, d'autre part, à améliorer les prestations de conseil aux collectivités territoriales. La DDFIP sera ainsi présente dans 37 communes en Ardèche, soit 21 de plus qu'actuellement.

Le mouvement de conseil ou d'accompagnement juridique est l'un des engagements de l'État en faveur des collectivités territoriales. Consacrée par la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la place des élus de territoire et notamment celle des maires est renforcée. En contact permanent avec nos concitoyens, ils sont le visage de la République et l'État se doit à ce titre, de mieux reconnaître leur engagement, leur dévouement et de les replacer au cœur de notre démocratie.

Enfin, dans le souci constant de l'État de redynamiser des zones en perte d'activité, 2019 a vu l'achèvement d'un ensemble de mesures visant au soutien de notre territoire. Je pense en premier lieu à l'opération « Action cœur de ville » et à la signature de 3 conventions avec les communes d'Annonay, d'Aubenas et de Privas avec un financement de 3,5 millions d'euros sur deux ans.

Je pense également au programme « Centre Bourg » à Largentière ou encore à « l'Atelier des territoires » à Villeneuve-de-Berg. Le programme « Petites villes de demain » viendra en 2020 encore renforcer ce dispositif en faisant rimer développement territorial avec économie d'énergie et économie des ressources.

\*

\*       \*

Au-delà de l'accès aux services publics et d'un meilleur aménagement du territoire, 2019 a permis des avancées décisives pour la vie du département. Je pense notamment au nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage conjointement approuvé par l'État et le Conseil départemental après validation par la commission consultative des gens du voyage. Cette approbation met fin à une situation de vide juridique qui durait depuis 2009. Elle permettra, dès la réalisation de l'aire de grand passage et des aires d'accueil prévues, de mobiliser les outils juridiques pour réagir plus rapidement en cas d'installation illégale sur des terrains privés ou publics. Le schéma intègre également les actions permettant d'accompagner la sédentarisation des familles de gens du voyage notamment sur les bassins d'Aubenas, d'Annonay et le secteur de Meysse – Rochemaure – Le Teil.

À la transition écologique et aux dérèglements climatiques de plus en plus fréquents, répondent des politiques publiques ambitieuses. Cela s'est traduit notamment par mon souhait de mettre en place durant le mois d'octobre 2019 un comité départemental de l'eau réunissant tous les acteurs de cette thématique. J'ai été témoin de la qualité du travail entrepris, de l'écoute attentive et mutuelle de chacun et je souhaite, en 2020, poursuivre les travaux engagés et aboutir rapidement à des réalisations concrètes notamment en matière de retenues collinaires. La signature de deux contrats de transition écologique en septembre dernier marque également cette volonté, unanime, de faire de l'écologie un atout de notre économie.

Enfin, je terminerai le bilan 2019 en rappelant que l'État est le plus gros contributeur en matière de subventions d'investissement public en Ardèche. L'enveloppe de crédit d'investissement initiale en 2019 a été en hausse par rapport à 2018. Que cela soit à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'État a investi en Ardèche à hauteur de 19,6 millions d'euros. Et 2020 verra se pérenniser ces dotations.

\*  
\*       \*

C'est parce que 2019 fut une année riche d'enseignements que nous abordons 2020 avec confiance. Vous me connaissez désormais. Vous savez que je sais prendre mes responsabilités et mener les combats qui me semblent justes quitte à en fâcher certains. Cette nouvelle année nous amènera son lot de défis, que nous devons relever ensemble. Je n'ai aucune crainte à ce sujet. Nous nous sommes prouvés mutuellement que nous en étions capables.

Quelques pistes pour 2020 :

– Amorcée en 2019, la réforme de l'organisation territoriale de l'État prendra forme en 2020 et consacrera notamment la mise en place d'un secrétariat général commun entre la préfecture et les directions départementales interministérielles ainsi que la création d'un service public de l'insertion. Sur une même chaîne seront réunies toutes les étapes de l'insertion, de l'hébergement en passant par la formation puis l'intégration professionnelle.

– L'accès de chacun à un service public de proximité et de qualité demeurera l'une de nos priorités. En ce sens, 4 premières Maisons France Service ont d'ores et déjà été labellisées en ce début d'année. Elles s'ajoutent aux 18 Maisons de Service au Public déjà existantes et préfigurent la labellisation de nouvelles Maisons France Service pour 2020-2021.

– Nous poursuivrons aussi sans relâche notre lutte contre l'insécurité routière. Au-delà d'une insatisfaction évidente devant l'hécatombe de l'année 2019, je ressens en la matière une certaine inquiétude – voire-même une franche colère je vous le dis honnêtement – que je ne chercherai pas à taire ce soir.

2019 a été l'une des pires années en terme du nombre de tués sur les routes ardéchoises avec 33 morts et plus de 300 blessés. Ce bilan n'est pas acceptable. Comme je l'ai déjà écrit dans une lettre ouverte adressée à l'ensemble des ardéchois, j'en appelle une nouvelle fois à un sursaut de conscience collectif. Les opérations de contrôles se poursuivront en 2020, et je mettrai tout en œuvre y compris les méthodes les plus répressives, en comptant sur la collaboration des institutions judiciaires, pour rendre plus sûres les routes du département.

– Par ce que l'Ardèche doit se doter d'équipements à la hauteur de ses ambitions, des projets d'envergure verront le jour en 2020. Je citerai par exemple le doublement du pont-barrage de Charmes sur Rhône, pour lequel l'État s'est engagé, auprès du département, à apporter une contribution de 2, 415 millions d'euros mais également l'ouverture d'un nouveau commissariat dans la ville préfecture de l'Ardèche mettant fin à une situation indigne pour les fonctionnaires et pour le public accueilli qui n'avait que trop perduré.

– Comme je m'y suis engagée à mon arrivée, le Plan de Prévention des risques d'inondations (PPRi) du Pouzin sera finalisé. Il permettra de définir le bon équilibre entre la prise en compte durable du risque et la garantie d'un potentiel de développement nécessaire aux activités économiques déjà présentes sur le site de la zone d'activités de Chambenier.

– Enfin, je ne vous surprendrai pas en évoquant l'imminence des élections municipales et sénatoriales. Nous abordons une année majeure pour la vie démocratique républicaine avec des enjeux fondamentaux pour l'avenir de nos territoires. Pour y répondre, les services de l'État – préfecture, police, gendarmerie – tiendront naturellement leur rôle de garant de la citoyenneté et veilleront au bon déroulement des opérations électorales, dans des conditions optimales de neutralité et de sécurité.

\*  
\*        \*

Mesdames et messieurs, voici donc quelques-unes des problématiques qui façonneront l'avenir de l'Ardèche. L'année 2020 sera à l'image de notre ambition et de notre énergie, à son service. Soyez sûrs en tout cas de mon engagement personnel et de celui des services de l'État. Mais ce sont vous, les forces vives de notre département : des hommes et des femmes originaires de cette grande terre d'Ardèche, des hommes et des femmes qui ont du caractère (je l'ai constaté à maintes reprises), de la volonté, de la fierté, du courage, des idées et du talent. Des hommes et des femmes qui partagent comme moi, le goût des territoires ruraux, de l'authenticité et de l'impérieuse nécessité d'être toujours dans l'action pour construire l'avenir. 2020 ne se fera pas sans vous, sans votre engagement au service de l'Ardèche et des ardéchois.

Ainsi, c'est de manière très sincère que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite pour l'année qui s'annonce. Pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers : BONNE ANNÉE.

Je conclurai avec cette citation de Jean Jaurès, qui se veut lucide, rassurante et optimiste : « L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie aussi l'invisible espoir ».

Que celui-ci vous porte tout au long de cette année !